



## Edito – Le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes

Chaque jour depuis sa prise de fonction, le président des États-Unis nous surprend par l’énormité ou la folie de ses actes et de ses déclarations. Ou ses frasques sont dues à une débilité profonde, ou alors il s’agit d’un mal bien plus grave : une idéologie cynique, quasi fasciste, selon laquelle un nouvel ordre mondial est à construire, reposant sur une société dominante qui doit mettre à genoux le reste de la planète. L’idée d’annexer le Groenland ou de transformer en Riviera la Bande de Gaza ne sont peut-être que les fusées d’essai annonciatrices d’un feu plus nourri.

Mais c’est ignorer l’Histoire si l’on se contente de pousser des cris d’orfraie quand il s’agit de l’Oncle Sam. C’est oublier d’abord que l’Amérique n’est que la résultante de l’asservissement, voire de l’anéantissement de millions d’innocents par des États dits civilisés, pour l’essentiel ceux de la vieille Europe. C’est oublier aussi les exactions de ces mêmes nations colonisatrices en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Australie, légitimées par « une mission sacrée de civilisation » selon les termes de l’article 22 de feu la Société des Nations.

C’est oublier que ces pays se sont plusieurs fois livrés entre eux à des guerres fratricides pour s’approprier leur part de butin du monde. C’est oublier qu’il y a 90 ans déferlait sur la planète l’idéologie de la race parfaite, avec les conséquences que l’on connaît.

Pour en venir à la France, libérée du joug nazi il y a 80 ans, c’est oublier son rôle toujours mal assumé dans les anciennes colonies pillées et soumises. Nous en payons aujourd’hui le prix fort. C’est oublier enfin que l’Empire français exhibait les indigènes des colonies comme des bêtes de zoo lors de ses Expositions coloniales.

Dans une moindre mesure, mais violemment tout de même, c’est ce même sentiment de supériorité qui a prévalu à la destruction programmée de nos cultures, traditions et langues régionales.

Il est temps pour notre pays de regarder en face sa véritable Histoire, derrière le voile du roman national.

Le mirage du « droit des peuples à disposer d’eux-mêmes », né au siècle des Lumières et cher au président américain Wilson (1856-1924) à l’issue de la Première Guerre mondiale s’est ensablé dans le désert d’une amnésie collective. Aux États-Unis, il semble même près de s’échouer dans la Vallée de la Mort.



Couverture de cahier scolaires, début 1900

Marie-Christine et le comité de rédaction

## Coup de cœur littéraire : En Alsace ça se dit comme ça !

L’ouvrage de Pascale Erhart, maîtresse de conférences à l’université de Strasbourg propose une déambulation joyeuse et instructive dans l’histoire, les usages et les ambiances qui font le parler français alsacien.

150 mots et expressions indispensables pour découvrir le français tel qu’on le parle VRAIMENT en Alsace ... mais comme on ne l’a jamais lu, avec des cartes, des illustrations, des infos insolites et plein d’anecdotes-surprises à découvrir.

*Hopla geiss, Lawerwùrscht, ferme la fenêtre, ça tire !...* Ces mots et expressions d’Alsace chantent son histoire et nous invitent à un voyage sentimental et linguistique. Partez à la rencontre du français d’Alsace et délectez-vous de cette langue haute en couleur. *Jetzt geht’s los !*



## Une autre Villa Mulhouse... à La Rochelle



Après celle de Paris (voir HistOgram n° 51), nous avons localisé à La Rochelle (Charente-Maritime) une autre *Villa Mulhouse*, construite au début des années 1880 et démolie en 1967. Elle a été remplacée par un ensemble de petites copropriétés nommées *Colmar*, *Masevaux*, *Guebwiller*, *Dannemarie* et *Riquewihr*.

Son propriétaire Emile DELMAS fut conseiller municipal puis maire de La Rochelle de 1884 à 1893, mais aussi député de 1885 à 1893.

Quel est son lien avec Mulhouse ?

Fils d'un pasteur de l'église réformée originaire du Tarn, Emile DELMAS est



né à La Rochelle le 27 mars 1834. Après des études de droit à Poitiers et à Paris, il entre à la Préfecture de la Seine.

Le 5 août 1861 il épouse à Mulhouse Irma THIERRY, petite-nièce d'André KOEHLIN. Le père d'Irma, Henri THIERRY-KOEHLIN est l'un des deux associés d'André KOEHLIN dans son entreprise de construction de locomotives (future SACM).

Après son mariage, Emile DELMAS travaille d'abord dans l'entreprise de textile « Steinbach, Koechlin & Cie », dirigée par un oncle de son épouse. En juin 1866, il fait partie des sept nouveaux associés de la société d'André KOEHLIN.



En 1870, il s'engage dans la guerre contre la Prusse à la tête d'une compagnie d'ambulances organisée par la ville de Mulhouse. Il fait le récit de cette campagne dans un livre publié en 1871 : « De Froeschwiller à Paris ».

Après la défaite, il sacrifie ses intérêts dans l'industrie alsacienne et quitte sa belle-famille pour retourner à La Rochelle avec son épouse et ses deux fils nés à Mulhouse, leur permettant ainsi de rester Français. Il rejoint la Compagnie de transport maritime fondée en 1867 par ses deux frères Franck et Julien. Il leur apporte un soutien financier qui permet d'acquérir deux nouveaux navires : l'*Alsace-Lorraine* et le *Belfort*. La « Roue de Mulhouse » devient le nouvel

emblème de la Compagnie Delmas. D'abord cantonnée aux rotations régulières vers les îles voisines de Ré et d'Oléron, la compagnie se développe en transportant du charbon depuis le Pays de Galles, puis crée ses propres usines de « briquettes » et de « boulets ».



En 1896, par suite de la crise du phylloxera, elle transporte également du vin depuis l'Algérie, via Bordeaux.

Emile DELMAS quitte ses fonctions électives en 1893 et passe les dernières années de sa vie à voyager en Égypte, en Palestine et aux Indes. Il meurt subitement le 19 octobre 1898 dans sa *Villa Mulhouse*, victime d'une embolie alors que son épouse était en Alsace.



En 1922, la Société Delmas Frères & Vieljeux se lance dans les constructions et réparations navales. Depuis 2006, la Compagnie Delmas fait partie du groupe CMA CGM, n° 1 français et n° 3 mondial des opérateurs de conteneurs.

La « Roue de Mulhouse » se retrouve également sur les bouteilles de vin de Bordeaux du Château Cantinot, situé sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, dans les Côtes-de-Blaye. Ce domaine viticole est exploité depuis 2002 par Florence, l'arrière-petite-fille de Léonce Vieljeux (\*), et son mari Yann Bouscasse. Leur fils Tristan a pris la relève en 2020.

(\*) Léonce Vieljeux, beau-frère d'Emile, maire de La Rochelle, et Franck DELMAS, petit-neveu d'Emile, président des chantiers navals, faisaient partie du réseau de résistants *Alliance*. Avec 105 autres membres de ce réseau, ils ont été déportés au Camp du Struthof et fusillés par les Nazis le 1<sup>er</sup> septembre 1944.

## Les châteaux de notre région. Épisode n°5 : le château disparu de Dornach (Jean-Marie Nick)

Ancienne commune autonome, le village de Dornach est devenu en juin 1914 un quartier de Mulhouse, voisin de Morschwiller-le-Bas. Le château de Dornach, toujours existant, évoque plutôt un manoir (*Herrenhaus*). Situé à côté de l'église Saint-Barthélemy, il est visible depuis l'avenue François Mitterrand, à l'intersection avec la rue de Brunstatt (photo de JMN depuis le pont de la rue du Château-ci-après).



Cité en 1394, il était à l'origine une résidence noble médiévale, une *Wasserburg* (château entouré de fossés en eau ou douves vives). Il est probable que le château primitif ait été construit sur une motte, c'est-à-dire un tertre artificiel, un *Hügel* dès le 13<sup>e</sup> siècle. Mais sa physionomie de l'époque nous est inconnue. Quant à son aspect actuel, il remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une famille noble de Dornach est mentionnée dès 1227 au service de l'abbaye de Murbach. C'est elle qui a édifié un premier château. La lignée des Dornach s'est éteinte en 1438 et ce sont les Zu-Rhein qui lui ont succédé peu après et jusqu'à la Révolution. Les Zu-Rhein ont été des

ministériels (sorte de fonctionnaires féodaux) de l'évêque de Bâle. La famille est attestée dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Son nom dérive probablement de sa résidence bâloise située près du Rhin et de sa mission de gardienne du passage du fleuve. Dornach n'a pas été la seule propriété de cette lignée. Elle en a possédé de nombreuses dans le Sundgau voisin et près de Bâle. Ils furent aussi seigneurs de Morschwiller-le-Bas et de Pfastatt. Un fils de la famille, Hugo le Jeune (vers 1186- autour de 1240), est attesté être actif à Mulhouse en tant que "Miles Basiliensis" (homme d'armes de Bâle) en 1236. Un autre Hugo Zu-Rhein est bourgeois mulhousien dès les années 1340.

Ce sont ses descendants qui deviennent les seigneurs de Dornach et occupent l'ancienne *Wasserburg*, réputée en ruines en 1511, d'où sa qualification de *Burgstall*, c'est-à-dire de château abandonné, voire château fantôme.



Représentation centenaire du château de Dornach sur une carte postale de l'Entre-deux-guerres (coll. de Grignis).



Le château de Dornach vers 1710, sur le plan de Jean Zetter au musée historique de Mulhouse (détail d'une photo de Fred Hurst).

Les Zu-Rhein construisent alors l'ancêtre du château actuel à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui explique son appellation moderne de "Château Zu-Rhein".

Ce bâtiment a lui-même été restauré après la guerre de Trente Ans (1618-1648) et modernisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

À l'époque, il était encore entouré d'eau et possédait des tours couronnées de bulbes. Par suite de travaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on a pu déterminer que des murs de l'ancien château avaient été réutilisés dans la nouvelle construction. En revanche, la création, en 1960, du boulevard de Paris (avenue François Mitterrand depuis janvier 1996) pour délester la rue de Belfort a entraîné la destruction des dépendances du château ou communs, appelés *Schlosshof*.

Successivement aux mains de familles bourgeoises mulhousiennes après la Révolution, l'édifice est actuellement propriété d'une famille parisienne.

Il existait un second château à Dornach, le *Neubau* (nouveau château), construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a appartenu à la famille Riff, une branche de la lignée des Zu-Rhein. L'édifice a brûlé avant la Première Guerre mondiale.

## Hiver 1918-1919 : retour à la France et épuration ethnique

Dès le 2 novembre 1918 et dans les semaines qui suivent l'armistice du 11 novembre 1918, des « commissions de triage » inspirées par l'abbé Wetterlé se mettent en place en Alsace-Moselle, en toute illégalité. Elles provoquent l'expulsion de presque tous les « *Altdeutsche* », les Allemands venus s'établir en Alsace-Moselle dans la période du Reichsland, mais aussi de nombreux Alsaciens de souche suspectés d'être de potentiels mauvais citoyens français. (voir notre précédent article sur Marie Hart, HistOgram n° 51)

L'instauration de cartes d'identité discriminatoires en fonction de la « pureté française » des origines des habitants (voir l'HistOgram n° 41) amplifie le mouvement des expulsions. Celles-ci sont menées dans des conditions inhumaines, avec des délais ne dépassant pas 48 heures et le droit d'emporter pour tout bien un bagage de 40 kg et 2000 marks. Le reste des biens est confisqué et soumis à des ventes aux enchères. C'est le cas du château de Morschwiller-le-Bas et son domaine, acquis selon les dires pour un montant dérisoire.

Les expulsions ne concernent quelquefois qu'une partie des membres d'une même famille. On sépare sans état d'âme des conjoints tout en incitant le non-expulsé au divorce !

On estime à 120 000 personnes le nombre des expulsés et à 30 000 le nombre d'émigrants "volontaires" : une véritable hémorragie au sein de la population, pour beaucoup parmi l'élite intellectuelle, compensée partiellement par l'arrivée de « Français de l'intérieur » destinés à occuper les postes de l'enseignement et de la direction de l'administration, de certaines entreprises et d'établissements publics.



L'université de Strasbourg perd ainsi presque tous ses professeurs et chercheurs, qui pour la plupart émigrent en Allemagne. C'est le cas pour le professeur Harry Breslau, écrivain (photo ci-contre), beau-père d'Albert Schweitzer, et son épouse Louise, qui ont été contraints de quitter Strasbourg dans des conditions particulièrement humiliantes.

Les commissions de triages ne disparaîtront qu'en octobre 1919 et ne laisseront, raison d'État oblige, quasiment aucune archive officielle.

## L'énigme du professeur Gérard : un dialogue surréaliste.

Seppi demande à Gusti l'âge de ses trois filles :

- Gusti : « *La multiplication de leurs trois âges est égale à 36* »
- Seppi : « *Je ne peux pas savoir quel est leur âge !* »
- Gusti : « *La somme de leurs trois âges est égale au numéro de la maison qui est en face de nous* »
- Seppi, voyant ce numéro, continue : « *Je ne vois toujours pas.* »
- Gusti : « *L'aînée est blonde* ».
- Seppi : « *Ah oui, maintenant je sais !* ».



Comment Seppi peut-il à présent connaître la réponse à sa question ?  
Quel est l'âge des trois filles de Gusti ?

## L'atelier d'initiation à la généalogie du Cercle d'Histoire vous accueille

Renseignements : 06-70-72-07-49 ou [cercle.histoire.mlb@gmail.com](mailto:cercle.histoire.mlb@gmail.com)



Nous recherchons aussi des photos, documents, annonces commerciales, tampons... se rapportant aux commerces et à l'artisanat de notre commune au siècle dernier.

Nous nous engageons à les restituer à leurs propriétaires après exploitation.

## De l'origine des indiennes de Mulhouse

Durant les 59 ans de règne de Louis XV, l'artisanat et l'industrie connaissent un véritable essor dans notre région. Dans nos deux précédents numéros, nous avons évoqué la faïencerie de Hannong et la coutellerie de Klingenthal. A la même époque, en 1746, l'industrie textile naît à Mulhouse. Celle-ci a eu de grandes répercussions sur l'évolution de notre village.

Au milieu du 18<sup>ième</sup> siècle, Mulhouse n'est encore qu'une petite ville médiévale entre les bras de l'Ill qui baignent ses murs depuis la tour Nessel, la tour du Diable et la tour du Bollwerk. A première vue, seule l'Ill attire l'attention. Cependant, cette rivière est grossie par les eaux de la Doller, dont une dérivation, le Steinbaechlein, se détache du cours d'eau aux environs du Pont-d'Aspach, traversant Heimsbrunn, Morschwiller-le-Bas et Dornach. De nos jours, le Steinbaechlein est presque entièrement canalisé à Mulhouse.

La pureté de ce cours d'eau issu des Vosges a largement contribué à l'essor industriel de Mulhouse.



Fragment d'indienne, MISE

Trois foulons à drap sont actionnés sur les bords de l'Ill et deux sur le Steinbaechlein. Dès 1705, une première blanchisserie de toiles a été installée sur le Steinbaechlein. Deux corporations, celles des Tanneurs et celles des Drapiers ont atteint un développement bien supérieur à l'ensemble des autres métiers artisanaux.

C'est alors que trois jeunes mulhousiens de moins de 30 ans prennent le risque de créer un atelier d'impression sur étoffe pour la fabrication d'*indiennes*.

Ces trois associés, Jean-Jacques SCHMALTZER, 25 ans, compagnon imprimeur, Jean-Henry DOLLFUS, 22 ans, dessinateur-graveur, et Samuel KOECHLIN, 27 ans, bailleur de fonds, s'associent pour créer la Société d'impression sur étoffes « Schmaltzer, Koechlin et Cie » qui fait le pari de lancer sur le marché du textile des toiles imprimées « made in Mulhouse » : les *indiennes*.

Ce terme qualifie à l'époque des pièces d'étoffes de couleurs gaies et chatoyantes en soie, en mousseline ou en laine finement tissée. Elles sont importées d'Inde via la Perse d'où le nom d'*indiennes* ou *persiennes*. Compte tenu de leur prix, ces tissus n'étaient accessibles qu'à une élite.



Indienne, musée du Textile de Wesserling

La nouvelle société veut démocratiser ces étoffes afin de permettre à un plus grand nombre de femmes d'adopter ces *indiennes* mulhousiennes.

Cette initiative déclenche un tollé parmi les soyeux, drapiers, passementiers et lainiers. Le contrôleur du Roi, Claude Le Pelletier, lance un édit de prohibition dès 1766, interdisant la fabrication et la vente de toiles teintées ou imprimées dans le Royaume et punissant de fortes amendes le port de vêtements en coton multicolore, ainsi que l'emploi de ces tissus pour la décoration intérieure.

Cet édit en vigueur en France ne l'est cependant pas en Alsace, placée hors des frontières douanières du Royaume à titre de « Province à l'instar de l'étranger effectif », et moins encore dans la petite République de Mulhouse, ville libre et alliée de la Confédération helvétique.

L'engouement des Françaises pour ces tissus interdits est tel qu'il suscite un trafic de contrebande entre les pays producteurs européens et le marché de la mode. Mulhouse, en contact direct avec les imprimeurs sur tissus de Bâle, devient le principal entrepôt et une place-charnière de ce commerce frauduleux.

Bien que non concernée par la fabrication d'*indiennes*, Morschwiller-le-Bas a accueilli sur son sol deux usines textiles, occupant jusqu'à 1000 ouvriers à leur apogée : l'usine Duménil-Jaeglé et l'usine Jean Hofer.

## Ces femmes qui ont marqué notre histoire ... et notre paysage : Amélie Zurcher (1858-1947)

Née en 1858 à Bollwiller où son père possède l'usine textile, Amélie est une descendante des Zurcher qui, au 18<sup>ème</sup> siècle, ont fondé à Cernay l'une des premières manufactures d'indiennes. Quand la région devient allemande en 1871, elle part dans un pensionnat de dominicaines à Nancy où elle passe brillamment son baccalauréat et découvre la géologie.

En 1877, elle retrouve l'Alsace pour s'occuper de son frère Albert, blessé pendant la guerre. Avec lui elle gère leur grande ferme du Lüzelhof, près de Cernay, comme une entreprise. Amélie est une jeune femme dynamique et volontaire, au caractère bien trempé, à l'hygiène de vie parfaite.

Les vastes terres étant arides, peu fertiles, ils y élèvent un troupeau d'une soixantaine de moutons et quelques chevaux. En 1893, la région connaît une terrible sécheresse. Amélie et son frère rencontrent des difficultés financières.

En 1894, elle rencontre à Niederbruck Joseph Vogt, directeur de quatre fonderies et fondateur de la société de sondage « Gute Hoffnung » (Bonne Espérance), spécialisée dans le forage à grande profondeur.

Amélie suggère alors à son frère de faire un sondage dans leurs terres car elle est persuadée, à la suite d'un songe, que le sous-sol contient de la houille ou du charbon. Dans son rêve, il s'agit précisément d'un de leurs terrains sur le ban de Wittelsheim.

A force de persuasion et d'abnégation, Amélie parvient enfin à convaincre Joseph Vogt et Jean-Baptiste Grisey (brasseur et sourcier) de faire le premier sondage entre Cernay et Lutterbach.

Avec eux, elle crée en 1904 la « Société en participation pour la recherche de gisements de houille en Alsace ».

Alors qu'on espère trouver de la houille, ce sera de la potasse ! Le forage commence le 13 juin 1904. Les premiers sondages sont vains, ils découragent Joseph Vogt mais Amélie Zurcher persévère. On continue donc jusqu'à 1120 m de profondeur. Les analyses faites à Strasbourg sont formelles : c'est de la potasse d'une incroyable pureté.

Grâce à des capitaux allemands, elle crée en 1906 la société minière « Gewerkschaft Amélie ».

En 1908, le puits baptisé Amélie 1 est percé à l'endroit même indiqué par Amélie Zurcher à Wittelsheim. L'exploitation commence en 1910.

Pendant la Première Guerre mondiale, Amélie Zurcher transforme sa ferme en hôpital de campagne où elle soigne les blessés en tant qu'infirmière. Elle est elle-même blessée et la ferme est totalement détruite à la fin de la guerre.



En 1928, elle achète une belle villa avec un parc au pied du Rebberg à Mulhouse. Elle a alors 70 ans. En 1942, elle glisse dans sa salle de bain et se fracture l'os du fémur. Dès lors elle est condamnée à vivre alitée.

Le 11 mai 1944, à 16 h, l'aviation américaine bombarde Mulhouse. La maison est touchée, Amélie et sa gouvernante sont blessées. Elle sera hospitalisée à Cernay, puis transférée à l'hôpital du Hasenrain à Mulhouse où elle subit une double amputation de ses jambes gangrenées. Elle décède le 8 juin 1947 à l'âge de 89 ans et est enterrée au cimetière de Cernay.

L'épopée de la potasse en Alsace n'aurait jamais existé sans l'entêtement d'Amélie Zurcher. Même si l'aventure est désormais terminée (fermeture définitive en septembre 2002), sans elle pas de puits, pas de mines, pas de cités minières.

De nombreux Morschwillerois ont nourri leur famille grâce à un emploi aux Mines de Potasse d'Alsace.

Néanmoins, le presque siècle d'exploitation se traduira aussi pour notre région par de terribles cicatrices : le stockage des résidus, la friche industrielle, la pollution de la nappe phréatique et plus récemment l'odieux stockage de déchets ultimes dans les galeries abandonnées (Stocamine). De 1977 à 1979, un rude combat citoyen a opposé de nombreux militants de nos villages, dont Morschwiller-le-Bas, à un projet d'injection des saumures en eau profonde. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



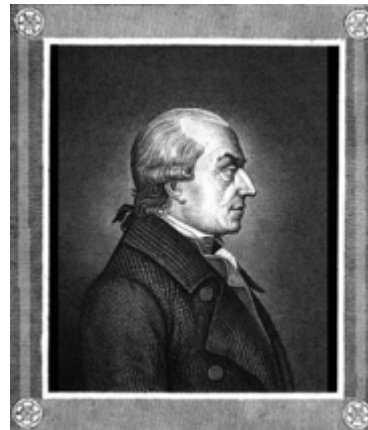
## Théophile Conrad Pfeffel (1736-1809) , un grand écrivain alsacien passé dans l'oubli

L'historien Gabriel Braeuner qualifie Conrad Pfeffel de « La Fontaine alsacien » et de « plus grand écrivain alsacien du 18<sup>ème</sup> siècle ».

Ce Colmarien illustre parfaitement l'incarnation de la double culture franco-allemande du monde artistique et littéraire de cette période, à l'intersection de l'influence des penseurs contemporains des *Lumières* et de grands écrivains allemands de l'*Aufklärung* dans sa version allemande. Voltaire et Goethe n'ont-ils pas séjourné tous deux en Alsace ?

La cécité qui le frappe dès l'âge de 20 ans (un comble au siècle des Lumières !) ne l'a pas empêché d'être un écrivain extrêmement prolifique et innovant, moyennant le recours permanent à un ou une secrétaire.

Ainsi, il a fait connaître le répertoire du théâtre français en Allemagne tout en contribuant à la diffusion d'auteurs allemands en France. Il fonde une école européenne de grande renommée à Colmar, l'Académie militaire : des Suisses, des Alsaciens, des Allemands y étudient avec des fils de Huguenots français, des Ecossais, des Suédois et des Russes. Il appuie sa pédagogie sur de grands auteurs contemporains, dont Jean-Jacques Rousseau.



Inventeur de la fable politique en langue allemande, ses sujets sont des animaux aux traits étrangement humains : l'âne, l'ours, le renard, le perdreau ... avec lesquels il manie tour à tour allégorie, satire et parabole.

Du fait de sa cécité, son goût du voyage s'est accommodé de celui d'hôte, recevant une partie de l'Europe intellectuelle au sein de son cercle littéraire, une société de lecture devenue « la Tabagie Littéraire ». S'y côtoient des ecclésiastiques, des militaires, en même temps que le monde du commerce ou des arts, indépendamment de l'une ou l'autre confession.

Malgré sa notoriété de son vivant, son œuvre est peu passée à la postérité.

Sa mémoire locale se réduit à une statue réalisée par le sculpteur André Friederich en 1859 (ci-contre, place des Unterlinden) et à un collège qui porte son nom.

## A l'époque de Louis XV, L'Expulsion des Jésuites

En 1764, la faillite financière en Martinique d'un jésuite, Antoine Lavalette, provoque un énorme scandale. La Compagnie de Jésus est sommée par les autorités d'éponger le passif mais elle refuse et ses adversaires exploitent l'événement pour provoquer son expulsion du Royaume en 1765.

Cette mesure n'est pas isolée en Europe, plusieurs gouvernements d'États catholiques ont interdit les activités de la Compagnie, confisqué ses biens et poussé ses membres à l'exil. Le mouvement est initié au Portugal en 1759 sous l'impulsion du marquis de Pombal.

L'Ordre est dissout par le pape Clément XIV en 1773. Rétabli en 1814 sous Pie VII, il vivra encore de nombreux aléas aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

A cette époque, les Jésuites jouent un rôle de premier plan dans le domaine de l'enseignement. Fondateurs de plusieurs collèges dans notre région (Haguenau, Strasbourg, Molsheim, Ensisheim, Altkirch...), ils enseignent les humanités classiques (latin et grec) et essaient de faire rempart à la Réforme en défenseurs de la doctrine catholique.



Le marquis de Pombal, portrait de 1766

## La Chandeleur, entre crêpes, flambeaux et marmottes.



Notre ami Jean-Marc nous a apporté quelques éléments complémentaires à notre article de février 2021 (HistOgram n°7).

Si pour les Chrétiens, la Chandeleur correspond à la présentation du Christ au Temple, elle a en réalité des origines païennes : une célébration de la lumière. La coutume voulait qu'on allume des chandelles (d'où le nom Chandeleur) à minuit pour se purifier et se protéger de la foudre. Les colères du ciel étaient vécues comme une malédiction en réponse au mal perpétré par les hommes. On trouve des traces de ce rite de purification chez les Romains sous le nom d'*amburbiales*, une procession aux flambeaux autour de Rome. La notion de cierges ou chandelles se retrouve partout dans les traditions de cette fête.

Au 5<sup>ème</sup> siècle, le pape Gélase I<sup>er</sup> associe la Chandeleur aux « chandelles » et organise des retraites aux flambeaux.

Au Luxembourg, lors de la soirée du 2 février, les enfants parcourent en groupes les rues en tenant un lampion ou une baguette allumée. Ils chantent et espèrent recevoir des sucreries.

Au Mexique, la Chandeleur est un jour férié, mais aussi l'occasion de manger des *tamales*, des papillotes à base de farine de maïs qui peuvent être salées ou sucrées et fourrées soit à la viande, soit aux fruits.

Outre-Atlantique, on associe le 2 février au jour *de la marmotte (Groundhog Day)* : il faut observer la réaction d'une marmotte à la sortie de son terrier. Si elle sort et ne voit pas son ombre (ciel nuageux), l'hiver finira bientôt. Au contraire, si elle voit son ombre (ciel dégagé), l'hiver durera encore 6 semaines.



## La recette du Cercle d'Histoire, l'Orglapiffa (pipes d'orgues)

Tout le monde associe crêpes et Chandeleur (voir recette dans l'HistOgram n°7). Voici une variante pour accommoder d'une autre manière la pâte à crêpe.

Pâte à crêpes : 300 g de farine, ¼ l de lait, 5 œufs, 1 pincée de sel, 5 dl huile.



Pour la farce : 300 g de viandes cuites du pot au feu et les restes de légumes, sel et poivre, 1 dl de crème fraîche, 120 g de gruyère.

Hachez les restes de viandes et de légumes, salez et poivrez.

Préparez la pâte à crêpes en mélangeant la farine, le lait, les œufs et salez.

Dans une poêle, faites chauffer un peu d'huile, versez une petite louche de pâte, laissez dorer et tourner sur l'autre face pour lui laisser prendre un peu de couleur. Lorsque toutes les crêpes sont prêtes, les farcir avec votre préparation de hachis auquel vous pourrez rajouter selon votre envie du concentré de tomates, de la harissa etc...

Enroulez la crêpe puis coupez-la en 3 morceaux.

Dans un plat à gratin, disposez verticalement les petits cylindres, nappez de crème fraîche, saupoudrez de gruyère râpé et enfournez à 170° pendant 30 mn. Servir avec une salade verte.

## Solution de l'énigme du professeur Gérard.

Il y a différentes façons d'obtenir un produit égal à 36 : on a  $36 = 1 \times 2 \times 2 \times 3 \times 3$ .

	Somme S
$36 = 1 \times 1 \times 36$	38
$36 = 1 \times 2 \times 18$	21
$36 = 1 \times 3 \times 12$	16
$36 = 1 \times 4 \times 9$	14

	Somme S
$36 = 2 \times 2 \times 9$	13
$36 = 1 \times 6 \times 6$	13
$36 = 2 \times 3 \times 6$	11
$36 = 3 \times 3 \times 4$	10

Contrairement à nous, l'homme connaît le numéro de la maison d'en face. Par exemple, si ce numéro était 38 ou 11, il annoncerait tout de suite la solution. S'il ne trouve pas, c'est qu'il est dans le seul cas litigieux : 13. Donc les âges correspondent à (6, 6, 1) ou (9, 2, 2). Parmi ces deux configurations, seule (9, 2, 2) comporte une seule aînée, l'autre comportant 2 jumelles aînées. **Les 3 filles de Gusti ont donc 9 ans, 2 ans et 2 ans.**